

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## ou s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 28 JUILLET

## LA CATASTROPHE DE SAINT-MANDÉ

Une catastrophe terrible, qui rappelle celle du 8 mai 1842, a eu lieu dimanche soir sur la ligne de Vincennes, ainsi que nous l'avons annoncé hier.

Il y avait fête sur toute la ligne : à Joinville-le-Pont, concours de musique ; à Saint-Mandé, fête patronale. Il en résultait un encombrement extraordinaire de tous les trains qui étaient bondés de voyageurs.

## La catastrophe

Le train 116, venant de Joinville, était arrêté en gare de Saint-Mandé, et stationnait depuis dix minutes, tellement était grande l'affluence des voyageurs, dont beaucoup ne pouvaient trouver de place.

Tout à coup le train supplémentaire 116 D, qui marchait à une vitesse assez grande, vitesse qu'explique l'emploi du frein Westinghouse dont l'arrêt est presque instantané, tamponna le train en gare.

La collision se produisit sous le pont de la Tourelle. Elle fut si violente que la locomotive du 116 D éventra littéralement les cinq voitures de queue du premier. Pour comble de malheur, le cylindre de gaz d'éclairage d'un wagon de première fit explosion et mit le feu à la voiture.

Ce fut alors une effroyable confusion. De tous les wagons empilés les uns sur les autres, et prenant feu, s'échappaient des cris horribles. Le personnel de la gare accourt, ainsi que les voyageurs des autres voitures.

Le tumulte est indescriptible.

## Les secours

Les secours sont aussitôt organisés, par les gendarmes de Saint-Mandé, les pompiers de Vincennes, de Saint-Mandé et de Paris.

Arrivent également des soldats du 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Tout le monde travaille à la lueur des torches.

Les premiers cadavres qu'on retire sont absolument carbonisés, ce ne sont que des restes informes.

Ils sont transportés avec les premiers blessés qu'on peut dégager dans la salle de la mairie.

Peu après arrivent les voitures des ambulances urbaines ; elles emmènent les blessés qui peuvent supporter le transport à l'hôpital Saint-Antoine.

À 11 heures 30 seulement on est parvenu, après des efforts inouïs, à détacher à l'aide d'un énorme câble la toiture du premier wagon.

Aux craquements sinistres des planches volant en éclats, s'ajoutaient les clameurs déchirantes et les plaintes des victimes.

Plusieurs gendarmes et pompiers ont été blessés en procédant au sauvetage.

L'organisation des services est rendue très difficile par l'obstruction des quais.

De plus, beaucoup de personnes, des femmes mêmes, escaladent la grille du talus qui borde la voie et descendent sur le quai, venant ainsi augmenter l'encombrement.

Les travaux de déblaiement avancent rapidement. Les pompiers enlèvent les derniers débris. A deux heures et demie, le service des trains est complètement rétabli sur une des voies.

A ce moment, sous un amas de débris fumants, les pompiers découvrent une nouvelle série de cadavres, ceux-ci entièrement carbonisés, et le défilé des brancards recommence entre la gare et les funèbres dépôts de l'école communale ; c'est encore six cadavres que nous comptons là.

Enfin le commandant des pompiers, après une recherche minutieuse, annonce que, cette fois, cet horrible travail de découverte est terminé.

## Les victimes

C'est dans les deux salles de l'école communale où les cadavres sont rangés, enveloppés d'un linceul, que se renouvelle toute l'horreur de la catastrophe.

Des parents, des amis viennent à tour de rôle reconnaître un des leurs. Ce sont alors des scènes déchirantes.

Voici un homme qui, les mains tremblantes, pâle, hésitant, vient soulever un à un les blancs suaires : devant un petit corps il hésite un instant, puis, soulevant le drap, met à découvert un visage d'enfant : « Ma fille !... » Un instant l'homme chancelle. Mais il n'est pas au bout de son horrible tâche et, pendant qu'il reprend sa marche dans la salle, tous ceux qui sont là attendent muets, oppressés par une horrible angoisse.

Devant un amas de chairs triturées par les flammes, broyées par le fer, l'homme s'arrête encore, sans force, tout simplement, il dit : « C'est ma femme ! » Puis, machinalement, il signe une déclaration : M<sup>me</sup> Hardy, trente-cinq ans, 5, rue Chapon ; Irma Hardy, neuf ans. Et il s'en va.

Tous les assistants se découvrent sur son passage.

Citons encore ce détail cruel : un ouvrier qui avait assisté au concours musical de Joinville-le-Pont n'ayant pu trouver place dans le compartiment que sa femme et ses deux enfants occupaient, était entré dans la voiture précédente. Il a échappé ainsi à la mort. Le pauvre homme a couru toute la nuit, éploré, demandant à tous sa femme et ses petits, arrêtant les brancardiers au passage. Quand le dernier cadavre — un homme dont il ne restait que le squelette carbonisé — a été enlevé, l'ouvrier est parti. Il allait recommencer des recherches dans les hôpitaux.

La liste des cadavres reconnus est pour le moment close. On va changer la disposition des cadavres et désinfecter la salle. Au jour on permettra de nouveau aux personnes qui se pressent inquiètes devant la porte de la mairie d'entrer.

On va essayer de reconstituer des débris informes de cadavres qui ont été retrouvés sur la voie.

Il y a là, sous un drap lié en sac, une tête, un bras, un avant-bras, des chairs pantelantes auxquelles se mêle des morceaux de vêtements et de bois.

## Le nombre des victimes

Dès que la première alarme a été donnée à Paris, un grand nombre de médecins sont arrivés et se sont mis à la disposition des autorités.

Dès que les voitures des ambulances urbaines sont arrivées, on n'a dirigé les blessés directement sur les hôpitaux de Paris.

Beaucoup, parmi eux, sont dans un état désespéré ; il en est déjà qui, soit dans la nuit, soit hier matin, ont succombé à leurs blessures.

On a également transporté à l'hôpital quelques pompiers qui s'étaient brûlés ou qui avaient été atteints par des éclats de bois. Aucun d'eux n'est heureusement en danger de mort.

Les pompiers de Saint-Mandé et de Paris, les officiers du 29<sup>e</sup> chasseurs et du 12<sup>e</sup> d'artillerie et leurs soldats, les gendarmes, la police et le personnel de la gare ont rivalisé de zèle et de dévouement.

## Les responsabilités

La première version attribuait les responsabilités au chef de gare de Saint-Mandé ; des contestations avec plusieurs voyageurs qui n'avaient pas de place, où qui étaient montés dans des wagons de 1<sup>re</sup> avec des billets de classe inférieure, auraient occasionné un retard de quelques minutes dans le départ réglementaire du train 116.

D'un autre côté, le train supplémentaire 116 D aurait eu quelques minutes d'avance sur l'heure réglementaire.

Or, les deux trains se suivaient à 5 minutes de distance.

Cette version semble entièrement confirmée.

De plus, on ne s'explique pas que le mécanicien du train supplémentaire n'ait pas aperçu les dernières voitures du train précédent arrêtées sous le pont. Une enquête judiciaire est ouverte.

Contrairement à ce qui avait été dit, le mécanicien n'a pas été tué.

Sur qui retombe la responsabilité de cet effroyable accident?... Selon notre habitude, nous tenons encore aujourd'hui à garder une certaine réserve ; une enquête judiciaire est commencée, attendons-en le résultat.

Le ministre des travaux publics, accompagné par MM. Gay, directeur des chemins de fer, et Bordas, chef de bureau du cabinet, est allé hier matin à Saint-Mandé pour se rendre compte de l'étendue de la catastrophe.

Le procureur de la République s'est rendu également sur les lieux.

Si le spectacle était effrayant dimanche soir, à la lueur tremblotante des torches, il était plus terrible, plus hideux encore hier matin, quand le jour naissant éclairait la scène de la catastrophe.

Ce n'est que vers quatre heures que le déblaiement a été terminé.

Quel amas de décombres et de chairs sanguinolentes !

QUARANTE-HUIT CADAVRES étaient alignés dans la salle des fêtes de la mairie, ONZE se trouvaient chez les pharmaciens, ce qui porte à

CINQUANTE-NEUF le nombre des morts connus et encore ce chiffre, hélas ! est bien au-dessous de la vérité.

A l'hôpital Saint-Antoine, à l'hôpital militaire, où de nombreux blessés (agonisants pour la plupart) ont été transportés, il nous a été impossible d'avoir des renseignements certains, mais on peut évaluer déjà à *trois cents cinquante* le nombre des victimes et à *quatre-vingts* celui des morts.

La reconnaissance des corps a lieu difficilement.

Hier matin, une dame accompagnée d'un domestique est venue réclamer sa famille : *Neuf personnes* qui toutes ont trouvé la mort dans la catastrophe.

Aucun des voyageurs du wagon de première classe n'a pu être sauvé.

Il est à craindre que des personnes brûlées aient complètement disparu ; bras, jambes, corps à demi carbonisés, forment en effet une bouillie sanglante ! Comment reconnaître jamais l'identité des victimes !

## Une criminelle et infâme tentative

A la dernière heure, il nous parvient un renseignement très grave.

L'effroyable accident serait le résultat d'une monstrueuse malveillance.

M. Villé, le sympathique metteur en scène de l'Eden-Concert, qui habite Saint-Mandé, a fait une grave déposition.

Il a déclaré au juge d'instruction qu'étant sur le quai de la gare de Saint-Mandé, il a très nettement vu apparaître le disque rouge, signal d'arrêt.

Il a aperçu en même temps parmi la foule des jeunes gens maniant les fils qui font tourner le disque qui aurait alors apparu blanc, c'est-à-dire indiquant que la voie était libre.

Le mécanicien a du reste affirmé avoir vu le disque blanc.

## Echec ministériel

La commission du budget a repoussé les propositions du ministre de la marine et adopté les conclusions du rapport de M. Henri Brisson.

Par un étrange déplacement des responsabilités, le rapporteur avait nettement déclaré que si ses réformes n'étaient point agréées par la commission, il se retirerait.

Par une plus étrange substitution des pouvoirs, une commission parlementaire empiète sur l'exécutif. Elle s'arroge le droit, malgré l'opposition du ministre de la marine, d'augmenter nos bâtiments de première ligne.

Logiquement elle prendrait l'initiative de créer un nouveau corps d'armée le jour où cette fantaisie lui sourirait.

On s'explique l'émotion produite par ce vote de défiance à l'égard du gouvernement et le retentissement qu'il aura dans le pays.

Certains commissaires ont hésité à suivre la majorité de leurs collègues dans cette voie dangereuse, n'osant point toucher à l'arche sainte du gouvernement.

D'autres, quoique ministériels, ont crânement jeté le ministre de la marine par dessus bord... Les intérêts les plus graves sont en

jeu, se sont-ils dit; au lieu de nous répéter les choses qu'on nous a dites tranquillement, depuis vingt ans, des réformes sérieuses nous sont soumise. Le ministre reconnaît l'existence des abus; mais il s'oppose à leur extirpation parce qu'elle entraîne seulement une majoration de crédits. Or, le rapporteur affirme et démontre la possibilité d'économies. Et pour remédier au mal M. Barbey n'apporte qu'une critique ridicule sur certains points de détails des réformes proposées. Entre le rapporteur et le ministre il n'y a donc pas à hésiter. Le ministre sera condamné.

On croit que la majorité parlementaire ratifiera cette condamnation. Il faut nous attendre, d'ici à la rentrée des Chambres, à une campagne violente contre l'administration du ministère de la rue Royale. Déjà nous l'entendons qualifier d'« incapable, de ruineuse, de désorganisateur » par des républicains bien en cour. Ils annoncent que la divulgation prochaine, à la tribune du Palais-Bourbon, d'« actes de népotisme, de favoritisme, de gaspillage, d'irrégularité financière et surtout d'incapacité foncière et d'indifférence pour la sécurité nationale ».

Ces menaces atteignent en pleine poitrine le ministre Barbey. Son échec devant la commission est considéré comme le présage de sa chute certaine. Cela nous importe peu.

Dans ce duel entre la commission du budget et le gouvernement, duel dont nous avons suivi attentivement toutes les péripéties, deux considérations autrement importantes que les ambitions et rivalités entre républicains nous ont frappé : La désinvolture avec laquelle le pouvoir législatif traite le pouvoir exécutif et la singulière façon dont ces deux pouvoirs envisagent la sécurité nationale.

Les notions du pouvoir, le respect et la considération envers l'autorité se trouvent tellement brouillées, affaiblies par le nouveau régime « fin de siècle » que nous subissons, qu'il devient de plus en plus difficile de distinguer la ligne de démarcation entre le législatif et l'exécutif. On croirait à un pouvoir occulte, comme au temps de la dictature de Gambetta, se servant des législateurs pour asservir les ministres et en obtenir places, faveurs, complaisances, au profit du syndicat occulte.

Combien plus douloureuse encore pour notre patriotisme la constatation poignante de l'incurie du gouvernement et du parlement pour la défense de nos côtes maritimes!

Comment! c'est après vingt ans d'observation que nos législateurs, s'apercevant que nos côtes sont en danger, poussent le cri d'alarme!

Comment, le ministre de la marine reconnaît qu'une escadre italienne, combinant son action de façon à se répartir en plusieurs petites di-

visions, pourrait, dès la première heure, bombarder Ajaccio, Bastia, Alger, Nice, avant que le port de Toulon ait pu armer nos torpilleurs en réserve, mobiliser nos équipages; qu'une escadre allemande pourrait détruire Dunkerque, Boulogne, Calais, Le Havre, et le matériel entier de leur flotte marchande, avant que le port de Cherbourg ait pu mobiliser quoi que ce fut, et le ministre dort tranquille, objecte une dépense de 3 millions et demi quand on appelle son attention sur cette criminelle incurie!

Franchement, pourrait-on s'étonner si la révélation publique d'une aussi lamentable situation soulevait dans la France indignée une explosion de patriotisme contre nos gouvernants? Hélas! le pays dort et s'abandonne trop facilement aux mains de nos républicains.

EDMOND ROBERT.

L'autre jour, un gazetier officieux demandait une statue pour Robespierre. Ce vœu va être comblé. On annonce que la République se propose de dresser l'effigie du proconsul de la Terreur devant la maison même où résidait Robespierre, dans la société des deux filles du « vertueux » mennisien Duplay.

En prenant l'initiative de ce projet, nos adversaires essayent de nous faire illusion sur leurs sentiments. S'il fallait en croire ces messieurs, il s'agirait de glorifier Robespierre. Eh bien! non! en discernant aux « grands ancêtres » ces bruyants hommages, les radicaux de 1891 abusent indignement de l'ingénuité de leurs contemporains et se mentent à eux-mêmes. Ni Danton, ni Robespierre, ni Camille Desmoulin ne sont les vrais héros de ces gens-là. Danton, Robespierre, Camille Desmoulin, risquent, après tout, leur vie pour le triomphe de la Révolution. Franchement, quel est aujourd'hui le républicain qui consentirait à perdre seulement le petit doigt pour la République? Non! les vrais « héros » des Constans, des Yves Guyot, c'est Turcaret, c'est Shylock, etc. Voilà les seuls paladins devant lesquels s'inclinent sincèrement l'opportuniste et le radical.

Ne nous laissons pas effrayer par les statues dont la République contamine nos places publiques. Ce n'est point l'admiration qui les érige, mais la peur. Mal rassurés sur les chances de durée du régime, les républicains essayent d'épouvanter leurs ennemis en dressant, comme les paysans, au milieu de la campagne, des mannequins horribles. Précautions naïves! Un vigoureux coup de balai suffirait pour mettre en déroute ces révolutionnaires en terre glaise. Comme l'a très bien dit M. Gambetta, le temps de la République « héroïque » est passé. Le républicain d'aujourd'hui ne cherche plus des coups, mais des truffes.

## ÉCOLES LIBRES ET ÉCOLES OFFICIELLES

Voici quelques chiffres qui montrent en quelle estime sont tenues les écoles libres par les populations et en quelle défiance, au contraire, sont tenues les écoles officielles. Ils nous sont fournis par des journaux du département du Nord :

### Ecoles chrétiennes libres

- A Merris. — 103 élèves.
- A Deulémont. — Près de 200 élèves.
- A Santes. — 130 élèves.
- A Esquelbecq. — 218 élèves.
- A Hazebrouck. — 1,335 élèves.
- A Halluin. — 2,246 élèves.
- A Quesnoy-sur-Deûle. — 766 élèves.

### Ecoles laïques

- A Merris. — 10 filles de fonctionnaires.
- A Deulémont. — 32 élèves, dont 28 filles de douaniers et employés de l'Etat.
- A Santes. — 47 élèves, dont 16 fils de fonctionnaires.

A Esquelbecq. — 75 élèves, dont 55 filles des préposés des douanes, cantonniers, etc.

A Hazebrouck. — 360 élèves, dont une centaine prélevés dans les anciennes écoles laïques de pays voisins pour garnir les écoles laïques.

A Halluin. — 236 élèves.

A Quesnoy-sur-Deûle. — 98 élèves.

Il serait bien à désirer qu'on pût, sur tous les points de la France, établir une semblable statistique.

## Chronique Locale ET DE LOUEST

SQUARE DU THÉÂTRE

### Harmonie Saumuroise

Concert du JEUDI 30 juillet, de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4 du soir

#### Programme

1. Le Grand Veneur ..... FEBVRE.
  2. Sur le Dosphore, sérénade ..... COUARD.
  3. Ah! vous dirai-je, maman! variations pour piston ..... REYNAULT.
  4. Les Mousquetaires au couvent, fantaisie ..... VARNEY.
  5. Elle et Lui, polka ..... STROBF.
- Le chef de musique,  
V. GOUBEAULT.

### Trainé par un cheval

Hier soir, vers 8 heures, un jeune garçon de 14 ans, Louis Cadot, demeurant rue des Moulins, était monté sur une jument qu'il ramenait de l'abreuvoir.

Sur sa route il rencontra un camarade qui prétendit lui barrer le passage. Cadot voulut-il descendre de cheval ou forcer sa bête? Tou-

jours est-il qu'il perdit l'équilibre et tomba. Malheureusement il avait la corde du licol enroulée autour du poignet: la jument partit au galop, traînant entre ses jambes, jusqu'à la porte du logement, c'est-à-dire sur une longueur de 200 mètres environ, son jeune conducteur.

En arrivant, M. Cadot père s'empressa de relever son enfant, qui était presque sans connaissance. La tête présentait une masse sanglante; on pouvait suivre, sur les cailloux de la route ensanglantée, les traces de son passage.

M. le docteur Seigneur a été appelé aussitôt à donner des soins au blessé. Il a constaté que la peau seule était enlevée, que le crâne était intact, et a déclaré que si aucune complication ne survenait, l'enfant serait promptement rétabli. Le cheval n'avait pas touché le corps du jeune homme. Aucun membre n'était brisé.

Ce matin, Louis Cadot est tout courbaturé, mais on redoute un épanchement au cerveau.

### LES SAPEURS-POMPIERS D'ANGERS AU CONCOURS DE SAUMUR

Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil municipal d'Angers a voté un crédit de 500 fr. à la compagnie des sapeurs-pompiers de cette ville, pour lui permettre d'aller prendre part au Concours régional de Saumur, qui aura lieu le dimanche 6 septembre prochain, jour de l'inauguration de l'Exposition.

Vingt-deux sapeurs-pompiers d'Angers, accompagnés de deux pompes, seront envoyés au Concours de Saumur.

### PUBLICATIONS DE MARIAGE

Joseph-Emmanuel-Marie Chauveau, boulangier, de Montigné (Maine-et-Loire), et Amélie-Clémence Vrain, sans profession, de Saumur.

William Hall, cocher, et Marie-Julienne-Berthe Paviot, couturière, tous deux de Saumur.

Alexandre-Alexis Proust, serrurier, et Delphine Bézard, lingère (veuve), tous deux de Saumur.

Constant Oger, maréchal des logis à la 7<sup>e</sup> compagnie de remonte, et Augustine Renaud, sans profession, tous deux de Saumur.

### UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRI

#### Récompenses du mois de juillet

Fusil Gras, à 200 mètres. — Médaille: Puichaud.

Fusil Gras (tir réduit), à 25 mètres. — Médaille: M. Guesnon.

Carabine, à 12 mètres. — Médaille: M. Davy.

Pistolet, à 12 mètres. — Médaille: M. Davy.

Dimanche 2 août 1891, de 2 heures à 4 heures.

## AUX PETITES SŒURS

NOUVELLE

Par René BAZIN

Enfin, le jour fixé pour les noces de Désirée arriva.

Ce matin-là, Le Bolloche, qui avait à peine dormi, se leva un peu avant les autres, et descendit, sous prétexte d'aller bêcher son jardin. Mais, à peine dehors, il s'arrêta, il chercha au loin la contrée où son pauvre esprit avait erré toute la nuit. De la colline de l'hospice, et ancien comme il était, il ne pouvait apercevoir la maison. Mais dans la brume bleue du matin il distingua la tache blanche que faisait le faubourg, et les verdure pâles qui étaient les vergers. Un souffle pur arrivait de là. Le pauvre vieux se sentit les yeux pleins de larmes. Et il crut entendre, emportée par le vent, une voix qui disait :

— Allons, père, levez-vous, venez, voici les noces! Grand-mère a une robe neuve, que mon fiancé lui a payée. Moi, je suis belle com-

me le jour. J'ai une couronne de fleurs de cire, un châle à dessins et une broche pour l'attacher, j'ai le cœur en joie surtout, car dans trois heures nous partirons pour nous aller marier. Venez, je veux vous embrasser bien fort, pour m'avoir donné la vie, qui est si bonne à présent, la vie qui s'ouvre comme une fête. Venez me voir heureuse!

Le Bolloche, troublé, l'esprit à moitié égaré, hésita un moment, puis il reprit ses sens, branla la tête, regarda une dernière fois le faubourg, et répéta ce qu'il n'avait cessé de dire :

— Non, je n'irai pas!

Il se mit à descendre vers le fond de l'enclos, où était le jardin. Mais il n'avait pas fait trente pas, que quelqu'un lui frappa sur l'épaule. Il se retourna.

C'était sa femme.

— Mon homme, dit-elle, viens-t'en avec moi.

— Où donc?

— Viens-t'en au parloir avant d'aller chez nous.

— Il n'y a plus de chez nous.

— Viens-t'en tout de même, tu verras.

D'ordinaire, il ne cérait pas facilement aux

demandes de sa femme, mais il était si abattu, et elle avait l'air de si belle humeur que, moitié par indifférence et passivité, moitié par l'attrait d'une surprise entrevue, il la suivit.

Arrivé à la porte du parloir, près de la porterie, la mère Le Bolloche s'effaça le long du mur, et laissa passer son mari.

— Entre, Le Bolloche, dit-elle, et habitons-nous pour les noces.

Le bonhomme entra et demeura stupéfait.

Il venait de découvrir, bien plié sur le dossier d'une chaise, un vêtement complet, plus beau qu'il n'en avait jamais porté depuis qu'il était dans le civil: un pantalon gris encore propre, un gilet, une redingote noire, une cravate clair à pois bleus et un chapeau de soie qui avait subi plus d'un coup de fer, mais et d'une forme évasée par le haut, en tout semblable à celle de l'ancien shako, ce qui ne pouvait manquer de plaire à un vieux militaire comme Le Bolloche. Celui-ci, sans plus hésiter, commença à s'habiller. Tout allait bien. On aurait juré qu'un tailleur lui avait pris mesure. Quand il mit la main dans la poche de son pantalon, il retira une pièce de monnaie. Quand il croisa sur sa poitrine les larges ailes

de la redingote, sa médaille militaire y brilla au bout d'un ruban neuf.

Pendant ce temps-là, la petite vieille passa une robe de cotonnade à grands plis, épinglée sur sa taille un mouchoir jaune à raies bleues, éclatant et nuancé comme un œillet d'Inde, attachait les brides d'un bonnet ruche de deux coques bleues. Décidément sœur Dorothee n'avait rien oublié. Pour elle, tant de belles choses représentaient bien des heures de travail, plusieurs veillées tardives, — que les sœurs n'ont pas de loisir le jour, que ces gâteries exceptionnelles. — Le Bolloche se sentit le cœur tout gros en y songeant. Il rappela les paroles dures qu'il avait eues de des fois. Une larme lui vint aux yeux. Il eut toutes les peines du monde à la retenir. Mais quand il sortit du parloir, il vit dans la cour sa charrette nouvellement peinte, l'âne attelé, brossé, endimanché aussi, avec des pompons rouges aux oreilles, le pauvre bonhomme n'y put tenir. Une larme roula sur ses joues. Il alla droit à sa sœur Dorothee, qui se tenait à la tête de la page, et lui prit la main.

— Ma sœur! dit-il d'une voix étouffée.

res du soir, séance au Stand de l'Ecole de cavalerie.

Fusil Gras, à 200 mètres.

Revolver, à 30 mètres.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

### Théâtre de Saumur

Comme bien l'on pouvait s'en douter, la pièce de M. Alexandre Bisson a obtenu à Saumur le succès qu'elle obtient partout ailleurs. L'auteur des *Surprises du Divorce* s'est surpassé, et l'œuvre dernière est encore plus étourdissante de verve et d'originalité que sa devancière.

C'est la loi de l'impôt sur le revenu qui a inspiré M. Bisson, et les jolies fraudeuses qu'il nous présente sont de celles dont le revenu est justement basé sur l'absence complète... d'un capital.

Aussi combien sont drôles les entrevues de Victorin Delaunay (Brasseur), l'attaché au ministère des finances, chargé d'établir à domicile des chiffres que ces demoiselles grossissent ou diminuent suivant les besoins de leur cause. Chez l'une d'elles, Victorin voudrait bien apprendre l'adresse d'une fraudeuse, surnommée l'Anguille, naguère assidue du Moulin-Rouge, et aujourd'hui introuvable. Mais l'Anguille est mariée en province; elle a convolé en justes noces avec un baron Vertonsac, un vieux savant aussi riche que laid qui aime sa femme, et, ignorant son passé accidenté, la rend très heureuse, malgré la présence dans le château d'une vieille fille sa cousine. Le Vertonsac a la manie de l'électricité; il cultive le phonographe et veut l'utiliser contre sa femme dont il est jaloux. Mais celle-ci a appris le désagrément de ce perfide instrument, y verse sans cesse les éloges les plus flatteurs de son époux que celui-ci prend au sérieux, croyant bien sa femme ignorante en électricité. Les scènes du phonographe sont inénarrables: on rit aux larmes quand Vertonsac manœuvre cette pièce à conviction.

Par une suite de circonstances, Victorin a appris que l'Anguille se trouve chez les Vertonsac; il y pénètre, tombe sur la cousine qu'il prend pour son introuvable et la questionne en conséquence. Ce quiproquo est un des plus amusants de la pièce, qui, du reste, fourmille en situations venant se rattacher d'une façon plus ou moins directe à la scène principale que je viens de bien imparfaitement décrire.

Enfin la pièce se termine. Comment se termine-t-elle au juste? Je n'en sais trop rien; et le public, qui avait tant ri pendant ces trois actes, ne s'est guère préoccupé si l'Anguille retourne au Moulin-Rouge quand Vertonsac apprend les succès chorégraphiques d'antan de son épouse.

Nos Jolies Fraudeuses sont un vrai chef-d'œuvre, tout y est éminemment spirituel, et

— Quoi donc, mon bon petit vieux?

— Ma sœur, ça, c'est de la religion, et de la bonne! Je m'y connais, vous pouvez me croire, car j'ai beaucoup voyagé! Et bien, vrai!...

Il ne put pas achever. Mais la sœur comprit bien. Il monta, fit asseoir sa femme près de lui, et piqua l'âne.

Au bout de dix pas, avant de sortir de l'hospice, il arrêta la bête, se retourna, et dit encore, la mine épanouie cette fois:

— Sœur Dorothée, puisque ça avait l'air de vous faire plaisir, je danserai aux noces de Désirée.

— Soyez sage! répondit la sœur.

Et pendant qu'ils s'éloignaient au trot menu de l'âne, entre les deux murs de la rue voisine, la sœur avait envie de pleurer elle aussi, sentant bien qu'elle avait gagné le cœur du vieux zouave, du plus rude de ses « petits bons-hommes. »

FIN

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons!

rien de choquant ne vient heurter le rire qui est franc et éclatant tout le long de la pièce. Il est vrai que l'œuvre est jouée par les artistes hors pair qui l'ont créée à Paris.

M. Albert Brasseur, d'un clignement d'yeux qui lui est particulier, fait se tordre une salle entière, et sa voix, sortant de sa bouche à peine entr'ouverte, a parfois des intonations de crécelle à rendre Baron jaloux. Mais la qualité maîtresse d'Albert Brasseur, c'est son talent de comédien et de fin observateur: tous ses mots, tous ses gestes portent juste. Aussi des auteurs ont en de pareils artistes des auxiliaires précieux.

M<sup>me</sup> Juliette Darcourt, elle aussi, est une comédienne achevée dont le théâtre des Nouveautés ne compte plus les succès: elle tient le rôle de la baronne de Vertonsac avec un brio, une chic inimitables. M. Gaillard, du Palais-Royal, est un des bons comiques parisiens que le public aime et applaudit sans relâche.

Les autres artistes sont parfaits et appartiennent aux théâtres des Nouveautés, du Palais-Royal et des Variétés, où ils n'occupent pas les dernières places.

On a revu avec plaisir cette vieille et bonne *Mariée du Mardi-Gras*, dans laquelle A. Brasseur a pris la succession de son père dans Groseillon. Je crois même qu'il y est supérieur. Cette désopilante bouffonnerie a obtenu un éclatant succès. « C'est certain, c'est certain! »

La salle était comble et des mieux composées; mais, hélas! quelle chaleur! Les *Jolies Fraudeuses*, où triomphe le phonographe, cette merveille, me faisaient penser qu'une autre merveille, la lumière électrique, ferait très bien au théâtre, en cette saison surtout; car si les « bourgeois » des fauteuils suent un tant soit peu, que doivent donc dire les « prolétaires » du poulailler, perchés non loin du lastre, lequel lustre, composé de bougies électriques, ne répandrait pas cette chaleur étouffante?

Aussi je ne doute pas que l'administration usera de toute son influence et de tout son crédit pour obvier à cet inconvénient en gratifiant le théâtre de Saumur de la lumière électrique.

NEMO.

### PHYSIONOMIE PROBABLE DU MOIS D'AOUT

Chacun a pu voir si nos pronostics fâcheux se sont ou non réalisés aux époques critiques indiquées, tantôt sur un point, tantôt sur un autre; je n'insisterai donc pas à ce sujet.

Voici les dates des points astronomiques et celles des perturbations probables pour le mois d'août:

1<sup>o</sup> Vers les « 1<sup>er</sup>, 2, 3 (??), 4, 5, 6, 7, 9, 10 »; 2<sup>o</sup> vers les « 12, 14 (??), 15, 16, 17 »; 3<sup>o</sup> vers les « 19, 20 (??), 21, 22, 23, 24 »; 4<sup>o</sup> vers les « 26, 27 (??), 28, 29, 30 ».

Les éléments astronomiques ne se modifiant que lentement, le mois d'août présentera à peu près la même physionomie que le mois de juillet, mais encore un peu plus accusée, notamment pendant la première et la deuxième dizaine et particulièrement sur les zones du nord et du centre de l'Europe, et principalement vers les époques critiques marquées de deux ou trois points d'interrogation, selon l'importance probable des perturbations, cela tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, suivant le mouvement de déclinaison de la lune, lequel mouvement joue le principal rôle dans le mécanisme de l'atmosphère, ainsi que dans les marées océaniques.

Se prémunir contre les sinistres de toute nature, maritimes ou autres, trombes sèches ou humides, ravines, grêle, crues subites, chaleurs vives, variations brusques de température. Épidémies à redouter.

Les perturbations retournent de un à trois jours pour la France, selon les longitudes ou les latitudes des localités, et de trois à cinq jours pour le reste de l'Europe... Ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Agen, le 23 juillet 1891.

NICK L. D'A.

### La dynamite à Nantes

La justice a fait trois arrestations: le premier, un sieur Brisset, lequel paraît pouvoir établir qu'il était rentré à dix heures dix et

qu'il n'est pas ressorti. Or l'attentat a été commis à dix heures et demie.

Par contre, le second détenu, Moru, n'a pu justifier d'un alibi. Il dit qu'il se promenait quand il entendit l'explosion.

Le Parquet de Nantes a prié télégraphiquement le Parquet d'Angers de faire rechercher une femme Mercier, dont le mari habite cette dernière ville. Cette femme, qui a disparu depuis, cohabitait à Nantes avec Moru.

L'un des trois individus arrêtés vendredi, Rivolet, a été remis en liberté.

En revanche, une autre arrestation a été opérée. Voici dans quelles circonstances:

Dimanche, vers 6 heures 1/2 du soir, deux individus ivres passaient sur le boulevard Sébastopol. L'un d'eux disait:

« Nous avons manqué bêtement notre coup, mais quand l'affaire sera apaisée, dans un mois, nous recommencerons et vingt maisons sauteront alors. Nous agirons plus sagement. »

Puis se tournant vers son compagnon: « Toi qui as travaillé dans une fabrique de poudre, tu dois savoir faire la dynamite. Si tu n'es pas avec nous, je te tue de ma main. »

L'autre reprit: « Je ne sais faire que la poudre et la mélinite. »

Des personnes qui suivaient entendirent cette conversation et prévirent des agents. Les deux individus furent arrêtés et conduits devant le Procureur de la République qui les interrogea.

Un seul a été maintenu en état d'arrestation. C'est un nommé Léon-Victor Prunier, chapejier, 40 ans, né à Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée), demeurant à Nantes.

Son compagnon se nomme Gendron Boisselier; il a travaillé autrefois dans une manufacture de poudre dans le Midi.

Une perquisition faite au domicile de Prunier a amené la découverte de fulmi-coton, d'ammoniaque et d'une poudre blanche qui sera analysée.

Ces deux individus sont des anarchistes. De leur conversation, il semble résulter que l'un d'eux, Prunier, a pris un part active à l'attentat dirigé contre la Banque Rousselot, mais on n'en est rien moins que sûr.

Le propos qu'il a tenu peut bien être qu'une fanfaronnade que, dans son ivresse, il a cru devoir le grandir aux yeux de son camarade.

C'est ce que l'instruction éclaircira.

### LE SOMMEIL DES ENFANTS

Dans un journal médical allemand, un spécialiste qui s'est occupé de la question intéressante de la durée du sommeil, M. le docteur Cold, fait un plaidoyer pour qu'on accorde à l'adolescent un long sommeil.

Le nouveau-né a son besoin de sommeil complètement satisfait; il dort, s'il se porte bien, presque pendant toutes les premières semaines et ne se réveille que pour téter. Dans les premières années, on est très disposé à laisser les enfants dormir tant qu'ils veulent, le temps consacré au sommeil étant un temps de tranquillité pour les parents.

Mais à partir de six ou sept ans, âge de la fréquentation de l'école, les choses changent complètement. A l'âge de dix ou douze ans, l'enfant ne dort que huit à neuf heures, alors qu'il lui en faudrait au moins dix à onze, et plus l'enfant avance en âge, plus on lui raccourcit le temps consacré au repos.

L'auteur croit que l'adolescent jusqu'à vingt ans a besoin de neuf heures de sommeil et que l'adulte réclame encore huit à neuf heures. Si la durée du sommeil est insuffisante, le système nerveux, le cerveau surtout, ne se reposent pas suffisamment et ne fonctionnent plus normalement. L'épuisement, l'excitabilité, les troubles intellectuels remplacent peu à peu le goût du travail, le bien-être général, l'esprit d'initiative.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 juillet 1891.

Les nouvelles de Londres ne sont ni plus mauvaises, ni moins satisfaisantes, on attend avec une certaine inquiétude la liquidation qui commence demain. Sur notre propre marché, bien que le 3 0/0 termine au même cours que

la Bourse précédente à 95.30, la nuance est plutôt meilleure. Le 4 1/2 0/0 s'élève au cours rond de 106.

Les Sociétés de Crédit ne réalisent aucune variation importante.

La Banque de Paris est calme à 777.50. La Société Générale, dont le classement des titres est une cause de stabilité, ne s'éloigne pas de 483. La Banque d'Escompte reste à 447.50. Le Crédit Mobilier s'échange à 337.50, c'est une des valeurs qui sera des premières à profiter de la reprise des affaires.

L'attention de l'épargne se porte sur les obligations des Immeubles de France qui progressent à 388.

Les Chemins Economiques sont à 413. Informations financières. — Les nouvelles reçues de Porto-Rico sont des plus satisfaisantes. La gare de San Juan va être exécutée à bref délai.

Toujours continuation de demandes d'actions des charbonnages de l'Uruguay à 235 francs. Les dernières nouvelles font entrevoir un grand développement de l'exploitation.

### CONSEILS ET RECETTES

Une recette d'actualité, par ces temps de chaleur:

Pour purifier l'air d'une chambre, il suffit d'y placer une cruche d'eau. Dans quelques heures celle-ci aura absorbé presque tous les gaz respirés; l'air de la chambre sera complètement purifié. Plus l'eau est froide, plus grande est sa capacité pour contenir ces gaz.

A la température ordinaire, un seau d'eau absorbera une chopine d'acide carbonique et plusieurs chopines de gaz ammoniac. La puissance d'absorption est deux fois plus grande quand l'eau est à la température de la glace. En conséquence, l'eau gardée un certain temps est impropre à tout usage.

### Dernières Nouvelles

Paris, 28 juillet, 12 h. 45 soir.

Le Conseil municipal de Saint-Mandé vient de décider que les obsèques des victimes de la catastrophe auront lieu demain aux frais de la commune.

Onze cadavres ont été transportés hier soir à la Morgue. Cinq ont été reconnus dans la matinée.

L'arrestation du chef de gare de Vincennes, responsable de l'accident, a eu lieu hier soir.

HAVAS.

On peut avancer aujourd'hui, comme une vérité incontestable, qu'il n'y a pas d'indispositions continues sans un mouvement de fièvre dont celui qui souffre peut ne pas se rendre compte, mais qui n'en existe pas moins. Ainsi, les personnes faibles, débilitées, soit par diverses causes d'épuisement, soit par les suites de maladies, les adolescents fatigués par une croissance trop rapide, sont soumis à une action fébrile constante. C'est alors que le vin de Quinium Labarraque, qui est aussi un fébrifuge, mais doux, calmant, tonique et essentiellement réparateur, peut être administré avec la certitude d'un véritable succès.

Nota. — A cause de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SOIENT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

## Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-F. LAROZE, 1, rue des Lions-St-Paul  
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

### Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

### BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

PAUL GOWET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 25 JUILLET 1891

Froment-commercé, l'hectolitre	19 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 15	Veau	2 20
Méteil	15 10	Mouton	2 40
Seigle	11 05	Porc	1 60
Orge	12 60	Poulets la couple	3 50
Avoine	9	Dindonneaux	4 50
Sarrasin	—	Canards	8
Haricots blancs	28	Oies	2 10
Haricots rouges	26	Beurre le kilog.	0 85
Fèves	—	(Eufs la douzaine	—
Noix	15	Foin, la charretée de 780 kilog.	80
Châtaignes	—	—	80
Sel les 100 kil.	15	—	35
Son	16	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique,	10	Chanvre 1re qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	60	les 52 kilog. 500	—
Pain 1re qual., le kil.	—	id. 2e	—
id. 2e id. Of. 36 66	—	id. 3e	—
id. 3e id. Of. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

<b>Rouges.</b>	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgueil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
<b>Blancs.</b>	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	135 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à —
Cidre de Normandie	40 à —
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

<b>FROMENT</b>		<b>AVOINE</b>	
Angers,	de 22 » à » » »	de 10 50 à » » »	
Saumur,	de 20 25 à 21 » »	de 10 » à » » »	
Cholet,	de 20 25 à » » »	de 9 25 à 10 » »	
Baugé,	de 21 » à 21 50	de 9 50 à 10 » »	
Segré,	de 20 75 à » » »	de 10 50 à » » »	
Beaupréau,	de 21 50 à » » »	de 9 75 à 10 » »	
Montfaucon,	de 21 25 à » » »	de 9 25 à 10 » »	
Montrevault,	de 21 75 à » » »	de 10 50 à » » »	
Chemillé,	de 21 50 à » » »	de 9 25 à 10 » »	
Champocéaux,	de 22 » à » » »	de 9 30 à » » »	
St-Florent-le-Vieil,	de 22 » à » » »	de 9 25 à 10 » »	
Vihiers,	de 21 50 à 22 » »	de 10 » à » » »	
Brissac,	de 22 25 à » » »	de 8 50 à » » »	
Chalonnes,	de 22 25 à » » »	de 9 25 à » » »	
Doué,	de 20 50 à 22 » »	de 9 » à 9 25	

Nantes, blés d'Algérie, de 26 50 à 26 75 les 100 kilos.  
Bons blés français, de 26 50 à 27 » les 100 kilos.

**MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE**  
PARIS — 173, rue Saint-Honoré — PARIS  
**25<sup>e</sup> Année**  
Revue économique et financière  
Indépendante de toute société de crédit  
Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi  
Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.  
Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.  
ABONNEMENT : **SIX FRANCS PAR AN ÉTRANGER : DIX FRANCS**

Études de M FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41,  
Et de M<sup>e</sup> LÉCOMPTE, notaire à Brézé.

**ADJUDICATION**

Le Dimanche 2 août 1891, à midi, en la Mairie de Saint-Cyr-en-Bourg, et par le ministère de M<sup>e</sup> LÉCOMPTE, notaire à Brézé,

**Premier Lot**

UNE MAISON, sise ville de Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 24, et place de Nantilly, n° 2,

Louée suivant bail: 440 fr.  
Mise à prix..... 6,000 fr.

**Deuxième Lot**

UNE MAISON, avec cour, jardin, servitudes et dépendances, sise à Saint-Cyr-en-Bourg, rue Foucault.  
Mise à prix..... 4,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M<sup>e</sup> F. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41 ;

2° A M<sup>e</sup> LÉCOMPTE, notaire à Brézé, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire,  
F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE UNE MAISON**

AU BOURG DE CHACÉ, — occupée par M. et M<sup>me</sup> BESSON-CLAVIER, comprenant : Rez-de-chaussée, premier étage, écuries, caves, grande cour et jardin, le tout renfermé de murs.

S'adresser à M. BESSON-CLAVIER, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A CÉDER**

**L'Hotel de l'Espérance**

Exploité par M. SANNER, à Saumur, place du Port Saint-Nicolas, n° 21.

S'adresser au propriétaire, M. SANNER. (347)

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

EN TOTALITÉ OU PAR LOTS

**Une PROPRIÉTÉ de rapport**

COMPRENANT :

Hôtel, plusieurs autres Maisons, Jardins, Prés,

Le tout en un seul tenant, situé à la Motte-Bourbon, à proximité de la gare.

S'adresser à M. DURAND, expert-géomètre à Montreuil-Bellay.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE UNE MAISON**

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 41,

Avec Remise et Écurie.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

**A VENDRE UNE MAISON**

AVEC VASTE JARDIN

Située dans un des plus beaux quartiers de Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur. (314)

**A CÉDER DE SUITE**

UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT DE

**Vins en gros et Liqueurs**

Situé à Doué-la-Fontaine

S'adresser, pour traiter, à M. ALPHONSE PINEAU, qui l'exploite, ou à M. RENARD, expert à Doué-la-Fontaine.

**A VENDRE**

POUR CAUSE DE DÉCÈS

**Vaste exploitation de carrière de tuffeaux**

SITUÉE A SAINT-CYR-EN-BOURG

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CLAYEAU, ou à M. BULEAU, géomètre au Coudray-Macouard.

**AVIS**

L'adjudication pour la fourniture des divers Objets et Effets nécessaires à MM. les Officiers, Elèves-Officiers et Sous-Officiers de l'École de cavalerie, tels que : Gants, Linge de corps et de toilette, Parfumerie, Ustensiles de toilette et d'éclairage, etc., aura lieu du 20 au 25 août prochain.

MM. les commerçants qui désirent prendre part à cette adjudication, devront faire parvenir leur soumission à M. le lieutenant-colonel, commandant en second, avant le 20 AOUT, 6 HEURES DU SOIR.

Les échantillons des objets et effets soumissionnés devront être remis pour la même date, au magasin, à l'École.

Le cahier des charges et le règlement du magasin sont déposés chez le concierge de l'École de cavalerie, où MM. les fournisseurs pourront en prendre connaissance.

Ils pourront également examiner tous les jours, de 9 heures à 40 heures du matin, les échantillons actuels qui sont déposés au magasin de MM. les Officiers, Elèves-Officiers et Sous-Officiers.

**A Céder présentement**

**MAGASIN D'ÉPICERIE**

ET ROUENNERIE

Situé en face l'église de Bagnaux DROIT AU BAIL

S'adresser à M<sup>me</sup> LEBOUGRE.

**ENTREPOT**

**CIDRE DE BRETAGNE**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
MÊME DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX consolidés comme incurables par les Médecins les plus célèbres  
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

**BAINS DE MER — SAISON 1891**  
**CASINO DE DEAUVILLE**  
SIÈGES DE LA PLAGE DE TROUVILLE  
Concessionnaire : **ANDRÉ SERVAT**  
Directeur du Casino : Edmond GRELLET  
Chef du Personnel : P. PAUL  
Splendide PARC — Magnifique SALLE de SPECTACLE  
Salle de Concerts — Salon des Dames  
CAFÉ — GALERIE SUR LA MER — SALON DE LECTURE  
(Nombreuses collections de journaux — Journaux illustrés)  
GYMNASE — JEUX DE SALONS — BALS D'ENFANTS  
GRANDS BALS — REPRÉSENTATIONS EXTRAORDINAIRES  
Trajet direct : 4 heures de Paris

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38  
**IMBERT & FILS**  
Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.  
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.  
Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.  
Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.  
Sirops de fantaisie, le litre 1.75 ; pur sucre, 2.25.  
SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05 — à la mécanique, — 1.15

**LEON FRESCO**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
**Prix Modérés**  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JUILLET**

<b>FONDS</b>	95 30	<b>VALEURS FRANÇAISES</b>	Nord	1837 50	<b>OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER</b>	<b>VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)</b>	520 —
3 0/0	93 85	ACTIONS	Orléans	1525 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz	377 —
3 0/0 1891	96 25	Banque de France	Ouest	1062 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	24 —
3 0/0 amortissable	106 —	Banque d'Escompte	Compagnie parisienne du Gaz	1415 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	33 50
4 1/2 1883	—	Comptoir national d'Escompte	Transatlantique	535 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	89 —
<b>EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)</b>		Crédit Foncier	Canal de Panama	31 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots	609 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	555 —	Crédit Industriel et Commercial	— Suez	2777 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1865 4 0/0	533 —	Crédit Lyonnais	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES</b>		<b>CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)</b>	<b>FONDS ÉTRANGERS</b>	—
— 1869 3 0/0	418 —	Crédit Mobilier	Autrichien 4 0/0 or	96 75	Est 3 0/0 anc. r. à 500	Emprunt russe 1862 5 0/0	98 75
— 1871 3 0/0	407 50	Dépôts et Comptes courants	Dette d'Egypte 6 0/0	492 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	— 1889 4 0/0	96 75
— 1875 4 0/0	529 —	Société Générale	Extérieur 4 0/0	71 70	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1876 4 0/0	529 —	Est	Hongrie 4 0/0 or	90 70	Nord 3 0/0 r. à 500	— 2 <sup>e</sup>	—
— 1883 3 0/0	411 —	Paris-Lyon-Méditerranée	Italie 5 0/0	90 60	Orléans 3 0/0 r. à 500	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)</b>	512 —
Bons de liquidation	507 50	Midi	Portugal 4 1/2 1888	292 50	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,

MAIRE.

1891